

# Optimiser ses apports de fertilisation avec un PPF

**R**églementé et obligatoire dans certains cas, le plan prévisionnel de fumure, plus couramment connu sous le nom de PPF, vise à réguler et ajuster les quantités d'intrants de manière optimale au développement de la plante. Il est établi à partir de plusieurs points comme le type d'effluent apporté, les précédents culturaux, le type de sol...

Si le PPF est, souvent, réalisé dans le cadre réglementaire des zones vulnérables et de la certification AREA (Agriculture respectueuse de l'environnement en Aquitaine), ce travail est bien plus utile et efficace qu'on ne le croit pour l'agriculteur. Il permet d'optimiser les apports en fonction du potentiel de la plante et du sol.

**1 Qu'est-ce qu'un plan prévisionnel de fumure ?** Le PPF est un outil permettant d'établir le rapport des besoins en azote nécessaire à la croissance de la culture. Concrètement, grâce au PPF, l'agriculteur est capable de maîtriser et contrôler sa fertilisation (quantité) selon le rendement estimé de sa culture en fonction de son type de sol...

Grâce au PPF, tout agriculteur, éleveur ou non, connaît la quantité d'azote optimale (mais aussi de phosphore et de potassium) bénéfique pour la plante. Cet outil vise à réguler les apports par rapport au besoin du végétal pour limiter l'érosion, la pollution des nappes phréatiques et la lixiviation des reliquats.

**2 Se faire accompagner via MesParcelles®.** La réalisation d'un PPF n'est pas une mince affaire. Depuis quelques années, les conseillers de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques accompagnent les agriculteurs à le réaliser via l'outil MesParcelles®.

Le conseiller l'ouvre sur le service de gestion des parcelles en ligne au nom de l'agriculteur et personnalise la cartographie de l'exploitation en utilisant sa déclaration PAC. Il enregistre également les pratiques. C'est l'élément de base de l'accompagnement.

Sur cette cartographie, le conseiller découpe tous les ilots en fonction des cultures précédentes présentes sur l'ilot et des pratiques de fertilisation sur ces parcelles.

Ensuite, le conseiller et l'agriculteur remplissent une grille d'informations. C'est une étape capitale dans l'élaboration du plan prévisionnel de fumure, car ce sont ces données qui vont directement influencer le résultat de l'analyse. Le type de sol, la quantité et le type d'effluent, la conduite de la culture précédente, les rendements espérés, les types d'apports, la pluviométrie, le fractionnement de ces apports sont autant d'éléments à prendre en compte pour les calculs.

Ensuite, les interventions prévisionnelles de fertilisation sont enregistrées. Les apports d'azote sont alors comparés aux besoins initiaux. Les résultats sont analysés dans le but d'optimiser la fertilisation au plus juste en fonction des rendements souhaités, des stades d'intervention mais aussi du coefficient d'efficacité de l'amendement utilisé.

Une fois toutes les valeurs enregistrées, le bilan est dressé par le conseiller. L'analyse conduit, alors, à des pistes d'amélioration considérables. Le PPF est ensuite renvoyé à l'agriculteur quelques jours après avec des conseils et les recommandations.

Bien que cette réflexion ne soit pas imposée à tous les agriculteurs, réaliser un PPF avant la campagne culturale permet d'ajuster la commande d'engrais et ainsi de limiter, d'une part le coût des intrants mais aussi l'impact sur l'environnement.



**Guillaume Narbaïs-Jaureguy**  
Pôle Eau-Environnement-Energie  
Chambre d'agriculture 64



// Photo Adobe Stock

Le plan prévisionnel de fumure permet d'affiner et de maîtriser au mieux la fertilisation azotée et phospho-potassique.

## Rebond

### Réaliser un plan prévisionnel de fumure (PPF) avec MesParcelles®

MesParcelles® est une solution de gestion des parcelles agricoles en ligne, pour un pilotage centralisé, optimisé et sécurisé de l'exploitation. Il permet, plus particulièrement au niveau de la fertilisation, de :

- Réduire les dépenses d'engrais en utilisant la bonne dose, au bon moment.
- Gérer la fertilisation dans le respect de la réglementation.
- Piloter la performance économique.

Depuis son compte MesParcelles®, il est possible d'effectuer automatiquement un certain nombre de vérifications réglementaires concernant les apports prévisionnels.

Enfin, il permet d'éditer simplement et en quelques minutes tous les documents réglementaires :

- Plan prévisionnel de fumure,
- Cahier d'épandage,
- Tableau synthétique des calculs de dose d'azote,
- Une compilation des éditions sur les indicateurs de fertilisation, un outil utile pour répondre aux exigences des réglementations régionales.

Contact :

Service Internet à la Ferme au 05 59 80 70 05 ou par mail : mesparcelles@pa.chambagri.fr



Le PPF est un outil technique efficace pour les agriculteurs souhaitant optimiser le potentiel de leur foncier.